



Au fil de la Vire

Ça vaut le détour

Le moulin de Choisel

Situé sur la Brevogne, le moulin de Choisel fut dans un premier temps rattaché à la baronnie de Coulonces, comme en atteste l'acte de vente au Sieur de Barville en 1677. Après de nombreuses démarches de réouverture de bief, les propriétaires ont pu remettre en état de marche ce moulin, en installant notamment une nouvelle roue entièrement métallique. Cette dernière, composée de 32 augets, d'une hauteur de 2,75 m et fixée par 320 rivets et 352 boulons refoule l'eau en aval dans un canal de 300 mètres de long.



L'ancienne piscine de Coulonces



Inaugurée en 1943, la piscine Rouland, en hommage à Ernest Rouland, maire de Coulonces entre 1895 et 1952, a d'abord nécessité la réalisation d'un bief pour alimenter le bassin. Au regard des fondations apparentes, la piscine mesurait 25 mètres de long pour 15 mètres de large, avec une profondeur sous le plongeoir de 2 mètres. Aujourd'hui, seuls les barreaux de l'échelle d'accès du bassin sont encore existants. Grâce à son cadre bucolique, ce parc paysager reste un endroit paisible pour pique-niquer.



Pour + d'infos

OFFICE DE TOURISME DU BOUCAGE NORMAND

« Square de la Résistance »
14500 VIRE
Tél. +33 (0)2 31 66 28 50
www.bocage-normand.com



Espace VTT-FFC « les Chemins du Bocage Virois »

Numéros utiles

Météo



32 50

En cas d'urgence



112 | secours à partir d'un portable

15 | samu

18 | pompiers



14,8 km
1 h

Parcours facile
157 m de dénivelé



Pratiques autorisées



Calvados Tourisme
8 rue Renoir
14054 Caen cedex 4
Tél. +33 (0)2 31 27 90 30
Fax : +33 (0)2 31 27 90 35
tourisme@calvados.fr
www.calvados-tourisme.com



Départ de La Graverie

Baliseage

difficulté

11 Facile

bonne direction



fausse route



prudence ralentir



double sens





Au fil de la Vire

Pas à pas

D

Du parking de *la Gare*, rejoindre la voie verte et tourner à gauche. Traverser prudemment la route départementale et continuer ce sentier longeant la Vire pendant 3 kilomètres jusqu'au croisement avec une route départementale.

1

Tourner à droite, puis de nouveau à droite, au hameau *le Gast*. Après le pont, emprunter le sentier sur la gauche aménagé le long de la route. Le poursuivre après avoir traversé la route, dans un virage à hauteur du hameau *le Domaine*. Laisser sur la droite une route et au hameau suivant bifurquer à gauche, dans un virage à droite. Continuer cette voie vers *le Châtel*, en laissant avant un chemin sur la droite.

2

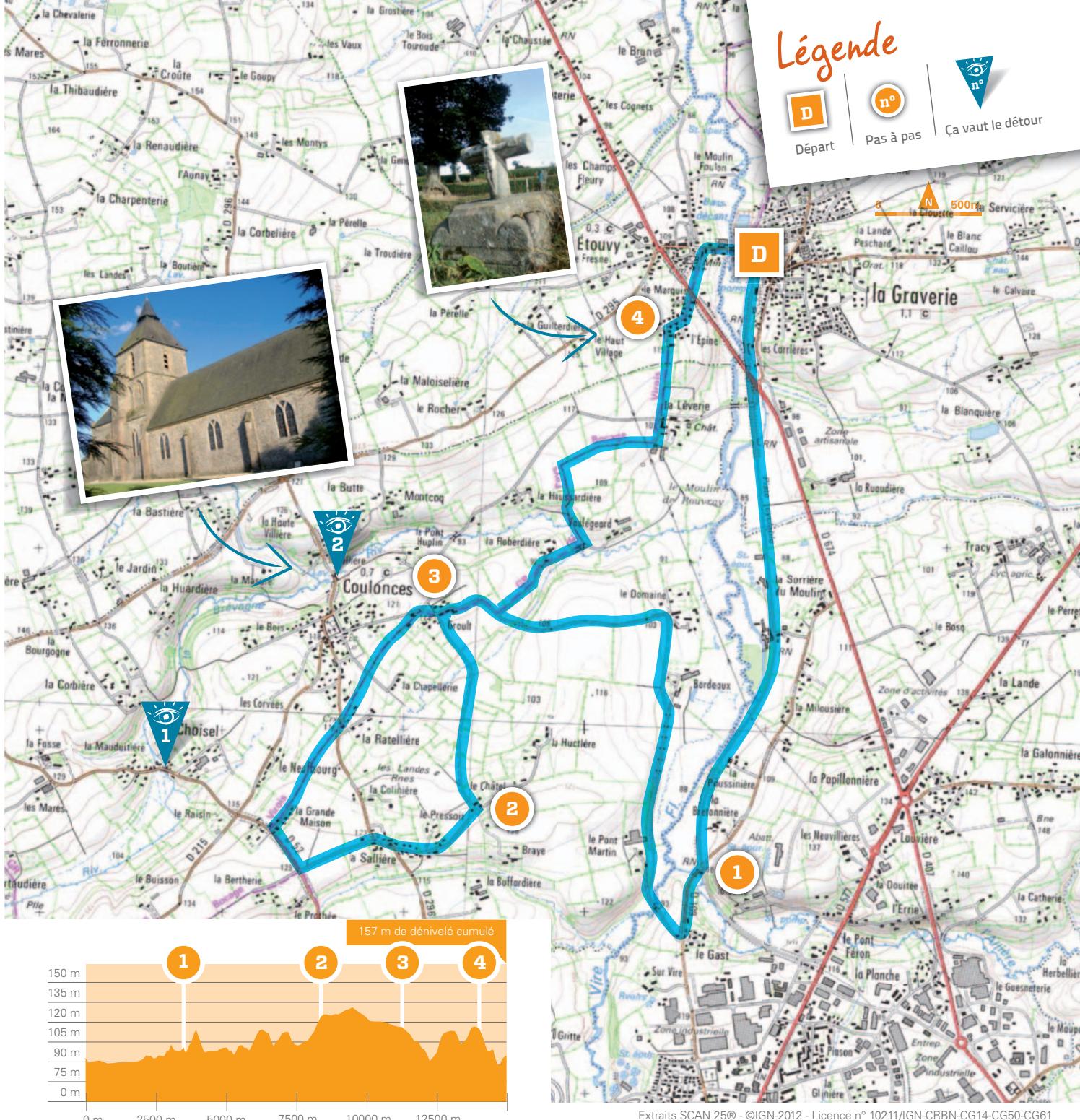
Au croisement, prendre à droite vers *la Sallière*. Au carrefour suivant, tourner à droite et emprunter une route pendant 100 mètres et bifurquer à gauche. Tourner à droite, longer la route départementale, puis prendre à droite. Emprunter un chemin et déboucher sur une route. Emprunter le chemin en face, situé à proximité d'un calvaire. Traverser une petite voie goudronnée et tourner à droite à l'entrée du hameau de *Groult*.

3

Reprendre le sentier aménagé le long de la route à droite et tourner à gauche vers *Vaulégeard*. Après le pont, bifurquer à gauche sur un chemin. Tourner de nouveau à gauche à l'entrée de la ferme de *la Léverie*. Traverser une petite route et prendre le chemin en face pour rejoindre *Etouy*.

4

Dans le lotissement, tourner à droite et descendre jusqu'à la route Vire-Saint-Lô. La traverser, passer à coté de l'église et prendre la route à droite pour rejoindre le point de départ.



Légende



Départ



Pas à pas



Ça vaut le détour